

# L'intelligence artificielle (IA) générative dans votre travail au quotidien

L'intelligence artificielle (IA) générative est un type d'IA qui produit des documents, comme du texte ou des images, selon ce qui lui est demandé. Exemples : ChatGPT, Copilot, Gemini ou Claude.

## Objectif

Ces renseignements vous permettront d'utiliser l'IA générative de façon responsable et conforme au [Code de valeurs et d'éthique du secteur public](#).

## Comment l'IA peut être utilisée:

- Rédaction de documents comme des présentations, des résumés, des notes d'allocution et des comptes-rendus de réunions.
- Révision des documents pour qu'ils soient en langage clair et inclusif.
- Traduction préliminaire de documents internes.
- Recherche initiale et génération d'une liste de sources à consulter.
- Remue-méninges pour trouver des idées créatives.
- Soutien à l'apprentissage personnalisé.
- Résumé et analyse de documents, d'articles et de transcriptions de réunions.
- Aide à l'écriture de code machine.
- Création d'images à intégrer à des présentations.

## Conseils

Inscrivez-vous aux outils d'IA générative et utilisez-les au travail en utilisant votre adresse de courriel professionnelle. La pensée critique, le jugement et l'expertise s'imposent dans l'usage de l'IA générative.

## Note

L'IA générative (Copilot) a servi dans la révision du présent document.

## Conseils pour une utilisation responsable de l'IA

Veillez respecter les principes PRETES pour réduire les risques et utiliser de façon responsable les outils d'IA générative.

### À faire



- ✓ Garder à l'esprit que l'IA générative ne convient pas à tous les usages
- ✓ S'en servir seulement si elle facilite l'exécution du travail
- ✓ Assumer la responsabilité du produit généré par l'IA
- ✓ Examiner le contenu généré pour en vérifier l'exactitude
- ✓ Comparer le produit avec d'autres documents dans Internet pour vérifier s'il comporte du contenu protégé par le droit d'auteur
- ✓ Rédiger des directives qui appellent des réponses complètes et impartiales
- ✓ Veiller à ce que le produit soit représentatif, inclusif et sans stéréotype nuisible
- ✓ Préciser dans le produit final l'utilisation de l'IA générative
- ✓ Informer votre gestionnaire que vous avez utilisé un outil d'IA dans votre travail
- ✓ Apprendre comment utiliser l'IA générative
- ✓ Découvrir les points forts, les faiblesses et les risques de l'IA générative
- ✓ Suivre des cours et s'informer sur l'IA générative
- ✓ Utiliser seulement des données non classifiées dans les outils publics
- ✓ Connaître les modalités d'utilisation des outils
- ✓ Ajuster les outils afin d'éviter l'enregistrement des conversations

P  
ertinente

R  
esponsable

É  
quitable

T  
ransparente

É  
clairée

S  
écurisée

### À éviter



- ☒ Utiliser l'IA générative pour des tâches pour lesquelles elle ne donne pas de bons résultats, comme l'arithmétique et la rédaction dans un langage nuancé ou émotif
- ☒ Compter à outrance sur les outils de l'IA
- ☒ Présumer de l'exactitude du produit
- ☒ Exécuter avec l'IA des tâches qu'il vaut mieux confier à une personne
- ☒ Utiliser des produits qui comportent des biais, entraînent l'exclusion ou représentent mal des groupes de population
- ☒ Faire passer le contenu généré par l'IA pour votre propre travail
- ☒ Produire à l'aide de l'IA générative des documents sans pouvoir confirmer leur exactitude
- ☒ Présumer qu'une seule séance de formation suffit (il faut continuer d'apprendre à mesure que les outils évoluent)
- ☒ Saisir des données personnelles, de nature délicate ou protégées dans les outils publics
- ☒ Tenter de contourner les règles de sécurité des outils



## Attention!



N'utilisez **jamais** de renseignements protégés, classifiés et personnels dans les outils publics d'IA générative. Veuillez y saisir **seulement** des renseignements non classifiés.

## À quoi ne peut-elle pas servir:

- Génération de renseignements inappropriés, nuisibles, illégaux ou contraires à l'éthique.
- Conseils juridiques et relatifs aux politiques.
- Vérification des faits.
- Source unique de renseignements dans les décisions opérationnelles importantes.
- Création d'images montrant des personnes.
- Création de documents trompeurs ou mensongers.
- Traitement des dossiers de la clientèle dans les outils publics.

## Autres ressources

- Suivre le cours [Utiliser l'IA générative au gouvernement du Canada](#) de l'École de la fonction publique du Canada (EFPC).
- Consulter: Le [Guide sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative, l'Utilisation responsable de l'intelligence artificielle au gouvernement](#), et la série « [Travailler à l'aide de l'IA](#) » des Trajets en bus de l'EFPC.
- Respecter les directives ministérielles sur l'IA générative.
- Communiquer avec l'équipe Données et IA responsables du SCT ([ai-ia@tbs-sct.gc.ca](mailto:ai-ia@tbs-sct.gc.ca)).